

Date:

Signature:







## SNUIPP SNUIPP FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI ET DE MANDATEMENT À RENVOYER À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE À RENVOYER À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE

MOUVEMENT INTERACADÉMIQUE 2026		IMPORTANT Académie d'exercice 2025-2026	
Discipline : Option postulée :	(ou de gestion pour les réinte		
NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire (en CAPITALES)		Sexe H ou F	Date de naissance
Prénoms :	Nom de nais	ssance:	
Adresse personnelle :			
Code postal Commune :			
N° de téléphone fixe $oxedsymbol{ } oxedsymbol{ } oxendsymbol{ } oxedsymbol{ } oxendsymbol{ } oxedsymbol{ } oxendsymbol{ } oxedsymbol{ } oxendsymbol{ } oxedsymbol{ } oxedsymbol{ } oxedsymbol{ } oxedsymbol{ } oxedsymbol{ } oxendsymbol{ } oxedsymbol{ } oxendsymbol{ } oxedsymbol{ } oxedsymbol{ } oxedsymbol{ } oxedsymbol{ } oxedsy$	Mél.		
N° de téléphone mobile	N° de carte syndicale (p	our les syndiqués	5):
<ul> <li>○ Vous avez déposé un dossier au titre du handicap (nous faire par le vous formulez des demandes de mutation en mouvement spécons par le vous formulez des demandes de mutation en mouvement spécons par le vous faires de mouvement su vous faires de vous faires de</li></ul>	ifique. Précisez : S POUR DES POSTES !	SPÉCIFIQUES	
Situation administrative actuelle : (remplissez et cochez les cadres avec précision)	Titulaire □ Stagiaire exerçant∶en formatio	∫ si ex-nor	olaire () n-titulaire (contractuel·le, AED( dans l'enseignement supérieur ()
Catégorie (entourez la vôtre) Agrégé·e Certifié·e P. EPS	PLP A.E. C	.E. CPE	Psy-ÉN EDA Psy-ÉN EDC
affecté·e à titre définitif affecté·e à titre provisoire en établissement en zone de remplacement  Date de nomination sur ce poste :  Établissement (ou ZR) d'affectation actuelle (nom + commune) :  Établissement rattachement :  Établissement d'exercice (si différent) :	(enseignement, Ancienne affecta Date d'affectatio  3 Vous êtes stagi enseignement, e Ancienne affecta	éducation, orient ation : on dans l'ancien p aire 2025-2026 e éducation, orienta ation :	noste : ex-fonctionnaire hors É.N.
	( et	n détachement	
<ul> <li>○ Vous avez été touché·e par une mesure de carte scolaire</li> <li>Année : Ancien poste :</li> <li>Date d'affectation dans ce poste :</li> </ul>	Date de début :		OM avant départ :
<b>Demande liée à la</b> Situation familiale : ○ Rapprochement de conjointe ○ Autorité parentale conjointe			cipline de la personne concernée : et discipline de la personne concerr
Vous êtes : marié·e pacsé·e concubin·e avec enfant(s  Profession et/ou discipline du conjoint :  Département de travail du conjoint :  Depuis le :  Nombre d'appécie de séparation au 21/08/2026 :	Date du mariage Lieu de résidence	e personnelle :	moins au 21/08/2026 ·
	I	r(3) ae 10 ans oa i	
	Lieu de résidence Nombre d'enfant NON  NDATEMENT pour le seul usage syndical, les donn a académiques et nationales de gestic des commissions paritaires et l'autoris 6/01/1978 modifiée et au rèplement s.edu/RGPD.html, pour le SNEP-FSU : désigné par ce Syndicat national de e autorisation et ce mandat sont révo	ées nécessaires à moinde de ma carrière aux se à faire figurer ces i européen n°2016/67 www.snepfsu.net/ce la FSU pour suivre ma cahlles par moi-mêm cahlles par moi-mem cahlles par moi-mem cahlles par moi-mem cahlles par moi-mem cahlles par moi-m	on information et à l'examen quelles il a accès via les informations dans des fichiers et à 79/UE dit RGPD du 27/04/2016 intral/edito/CharteRGPD.php, a situation individuelle dans les en m'afressant au SNES-FSU.

## POUR UN SUIVI EFFICACE, RENVOYEZ À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE : • cette fiche de suivi et de mandatement datée et signée ;

• une copie de votre confirmation de participation et de toutes les pièces justificatives ; • éventuellement, un courrier comportant des compléments d'information.

Barème interacadémique		vous-même votre barème	
	■ Échelon acquis au 31/08/2025 ou par reclassement au 1/09/2025		
	☐ Classe normale : échelon × 7 (minimum : 14 pts)		
SII	☐ Hors-classe :		
	– Agrégés : échelon × 7 + 63 pts		
Éléments communs du barème	(98 pts si échelon 4 avec deux ans d'ancienneté dans cet échelon		
s cor	105 pts si échelon 4 avec trois ans d'ancienneté dans cet échelon)		
음 등 등	– Certifiés et assimilés : échelon × 7 + 56 pts		
Élém	□ Classe except. : échelon × 7 + 77 pts (limité à 105 pts)		
_	(105 pts si agrégé échelon 3 avec deux ans d'ancienneté dans cet échelon)		
	Nombre d'années de stabilité dans le poste au 31/08/2026 : × 20		
	Bonification de 50 pts par tranche de 4 ans de stabilité poste :		
	☐ Affectation dans un établissement <b>classé REP+</b> ou <b>politique de la ville</b> (5 ans ou plus au 31/08/2026) : 400 pts		
	☐ Affectation dans un établissement <b>classé REP</b> (5 ans ou plus au 31/08/2026) : 200 pts		
ative	□ Stagiaire ex-contractuel enseignant 1 er et 2nd degré, CPE et Psy-ÉN, ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP, ex-AED  ou ex-AESH: ○ jusqu'au 3 e échelon : 150 pts ○ 4e échelon : 165 pts ○ 5e échelon et + : 180 pts		
a situ nistra	Stagiaire ex-contractuel enseignant 1 et 2 <sup>nd</sup> degré, CPE et Psy-ÉN, ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP, ex-AED ou ex-AESH: jusqu'au 3 etchelon: 150 pts 4 etchelon: 165 pts 5 etchelon et +: 180 pts  Stagiaire 2025-2026 (enseignant 2 <sup>nd</sup> degré, CPE, Psy-ÉN en centre de formation) o u ex-stagiaire 2024-2025 et 2023-2024 ayant choisi de bénéficier de la bonification sur le 1 <sup>ex</sup> vœu: 10 pts  Stagiaire 2025-2026: académie(s) bonifiée(s) à 0,1 pt, précisez:  Académie de stage:		
s à l dmir			
: liée ou a	sur le 1er vœu : 10 pts		
tions			
ifica	☐ Stagiaire 2025-2026 : académie(s) bonifiée(s) à 0,1 pt, précisez : ☐ Académie de stage :		
Boni indi	Académie d'inscription au concours :		
	□ Vœu préférentiel sur vœu académique (incompatible avec les bonifications familiales)		
	(nombre de demandes successives : $-1$ ) $\times$ 20 pts (plafonnement à 100 pts		
	sauf si bonification supérieure acquise antérieurement au mouvement 2016)		
	☐ Rapprochement de conjoints ou autorité parentale conjointe : 150,2 pts forfaitaires		
	• Enfant(s) à charge : nombre x 100 pts		
	• Année(s) de séparation :		
	- titulaire en activité : ○ 1 an : 190 pts ; ○ 2 ans : 325 pts ; ○ 3 ans : 475 pts ;		
liées miliale	○ 4 ans et plus : 600 pts		
ns lié fami	– titulaire en CP ou disponibilité pour suivre conjoint : date début :; date de fin :		
Bonifications l	○ 1 an : 95 pts ; ○ 2 ans : 190 pts ; ○ 3 ans : 285 pts ; ○ 4 ans et plus : 325 pts		
onific situa	– stagiaire séparé en 2025-2026 🔘 190 pts		
BC è la s	+ 100 pts si les résidences professionnelles sont dans deux académies non limitrophes		
	+ 50 pts si les résidences professionnelles sont dans deux départements non limitrophes		
	d'académies limitrophes		
	☐ Mutation simultanée de conjoints : 80 pts forfaitaires		
	∫ ○ 1 <sup>re</sup> demande ○ Stagiaire en Corse (600 pts)		
0.0			
	Vœu unique Corse   2º demande (800 pts) Stagiaire ex-contractuel en Corse enseignant  3º demande (1 000 pts) 1º et 2 <sup>nd</sup> degré, CPE et Psy-ÉN, ex-MA		
	Affectation à garanti d'emploi, ex-EAP ou AED (1 400 pts)		
	☐ Mayotte (1000 pts) ☐ Guyane (100 ou 200 pts) sur tous les vœux si au moins 5 ans d'activité au 31 août 2026		
	☐ Affectation en CLA depuis au moins 3 ans dans le même établissement (120 pts sur tous les vœux)		
	○ CIMM pour DROM y compris Mayotte (1 000 pts)		
	Travailleur handicapé Réintégration Ex-fonctionnaire		
		l .	